

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2016 : DELIBERATION N° 148

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par **Claudine LATOUCHE**

☎:03.27.53.75.32

Réf. : **CL / JR / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 15 NOVEMBRE 2016

L'an deux mille SEIZE, le VINGT DEUX NOVEMBRE à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCILO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F.TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - M-P.ROPITAL - F.FEKIH - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSE(S) AYANT DONNE POUVOIR :

Nathalie GOMES (à Jean-Pierre COULON à partir de la question n° 12)

Christian DEMUYNCK (à Nicolas LEBLANC)

Jocelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY)

Pascaline MATAGNE à Stéphanie LOCOCCILO

Corine DEMOUSTIER (à Arnaud DECAGNY)

Robert PILATO (à Samia SERHANI)

Frédéric LEFEBVRE (à Jeanine PAQUE)

Francis TRINCARETTO (à Christophe DI POMPEO)

Marie-Pierre ROPITAL (à Nathalie MONTFORT)

EXCUSE(E)S :

Jean-Yves HERBEUVAL - Xavier DUBOIS

ABSENT(E)S :

Bernadette MORIAME (arrivée à la question n° 9)

Abdelhakim NEZZARI - Naëlle TAJDIRT

Maryse GABET - Louis-Armand DE BEJARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LEBLANC

OBJET N° 1 bis : Motion du groupe « Maubeuge, un avenir ensemble » :

- « La Sambre a rendez-vous avec l'avenir »

Le territoire de la Sambre est desservi par deux grands axes routiers : la RN2 reliant Paris à la Belgique, qui traverse l'agglomération du Nord au Sud et la RD649 reliant Valenciennes à la Belgique d'Est en Ouest.

Ces voiries ont fait l'objet d'aménagements lourds au cours des vingt dernières années mais demeurent inachevées. Néanmoins, l'Etat ainsi la Région ont entamé les études du contournement d'Avesnes-sur-Helpe. Le chantier de la liaison Erquelines-Lobbès vers Charleroi est programmé à échéance 2025.

Dès lors, le trafic routier va augmenter considérablement sur le territoire de l'agglomération de Maubeuge en passant de 22 000 à 30 000 véhicules/jour dont près de 10% de poids lourds. Si rien n'est fait pour anticiper ces évolutions, l'avenue Jean Jaurès, le boulevard Charles de Gaulle, la route de Mons, la route d'Avesnes, de nombreuses autres voies communales et des centres-villes de l'Agglomération seront complètement saturés.

Notre territoire souffrant donc d'un déficit d'infrastructures routières et d'un trafic routier en augmentation constante : les élus locaux doivent envoyer un signal fort en soutenant la réalisation du Contournement Nord de Maubeuge.

Le Contournement, c'est désenclaver le territoire au bénéfice des habitants du Val de Sambre. Notre développement est freiné par un manque d'infrastructures : nous comblerons ce déficit par l'amélioration du réseau structurant en l'ouvrant sur la Belgique (Mons, Charleroi), tout en réduisant les temps de trajet.

Le Contournement, c'est rendre l'agglomération de Maubeuge plus attractive et favoriser son développement économique. Nous retiendrons les entreprises et les emplois existants grâce à une meilleure desserte routière, nous favoriserons aussi l'installation d'entrepreneurs sur notre territoire par la création de Zones d'Activités Economiques.

Le Contournement, c'est éviter la congestion des cœurs de ville. Nous réduirons les nuisances du trafic de transit, notamment celui des poids-lourds, tout en intégrant l'infrastructure dans le paysage.

Pour toutes ces raisons le Conseil Municipal de Maubeuge réuni le 22 novembre 2016 exprime son soutien à la réalisation du Contournement Nord de Maubeuge.

Par conséquent, les élus de la ville, se tiennent prêts à travailler conjointement avec le Département et appellent l'ensemble des acteurs du projet (l'Etat, la Région Hauts-de-France, le Département du Nord et la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre) à lancer les études nécessaires à la réalisation du Contournement dans les meilleurs délais, dans la concertation et selon un échéancier réglementaire.

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'approuver** la motion « La Sambre a rendez-vous avec l'avenir » du groupe « Maubeuge, un avenir ensemble ».

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Approuve** la motion « La Sambre a rendez-vous avec l'avenir » du groupe « Maubeuge, un avenir ensemble ».

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,


Arnaud DECAGNY



Motion du groupe « Maubeuge, un avenir ensemble » : La Sambre a rendez-vous avec l'avenir

Le territoire de la Sambre est desservi par deux grands axes routiers : la RN2 reliant Paris à la Belgique, qui traverse l'agglomération du Nord au Sud et la RD649 reliant Valenciennes à la Belgique d'Est en Ouest.

Ces voiries ont fait l'objet d'aménagements lourds au cours des vingt dernières années mais demeurent inachevées. Néanmoins, l'Etat ainsi la Région ont entamé les études du contournement d'Avesnes-sur-Helpe. Le chantier de la liaison Erquelinnes-Lobbès vers Charleroi est programmé à échéance 2025.

Dès lors, le trafic routier va augmenter considérablement sur le territoire de l'agglomération de Maubeuge en passant de 22 000 à 30 000 véhicules/jour dont près de 10% de poids lourds. Si rien n'est fait pour anticiper ces évolutions, l'avenue Jean Jaurès, le boulevard Charles de Gaulle, la route de Mons, la route d'Avesnes, de nombreuses autres voies communales et des centres-villes de l'Agglomération seront complètement saturés.

Notre territoire souffrant donc d'un déficit d'infrastructures routières et d'un trafic routier en augmentation constante : les élus locaux doivent envoyer un signal fort en soutenant la réalisation du Contournement Nord de Maubeuge.

Le Contournement, c'est désenclaver le territoire au bénéfice des habitants du Val de Sambre. Notre développement est freiné par un manque d'infrastructures : nous comblerons ce déficit par l'amélioration du réseau structurant en l'ouvrant sur la Belgique (Mons, Charleroi), tout en réduisant les temps de trajet.

Le Contournement, c'est rendre l'agglomération de Maubeuge plus attractive et favoriser son développement économique. Nous retiendrons les entreprises et les emplois existants grâce à une meilleure desserte routière, nous favoriserons aussi l'installation d'entrepreneurs sur notre territoire par la création de Zones d'Activités Economiques.

Le Contournement, c'est éviter la congestion des cœurs de ville. Nous réduirons les nuisances du trafic de transit, notamment celui des poids-lourds, tout en intégrant l'infrastructure dans le paysage.

Pour toutes ces raisons le Conseil Municipal de Maubeuge réuni le 22 novembre 2016 exprime son soutien à la réalisation du Contournement Nord de Maubeuge.

Par conséquent, les élus de la ville, se tiennent prêts à travailler conjointement avec le Département et appellent l'ensemble des acteurs du projet (l'Etat, la Région Hauts-de-France, le Département du Nord et la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre) à lancer les études nécessaires à la réalisation du Contournement dans les meilleurs délais, dans la concertation et selon un échéancier réglementaire.